

Le label loisir : un levier de la démarche de valorisation de l'élevage en Midi-Pyrénées

Longtemps considéré comme un produit soldé, à bas prix, ne trouvant pas sa place dans son marché de prédilection tel que le sport ou la course pour diverses raisons (rétivité, tics, ...), le cheval de loisir a très longtemps souffert d'une image négative, laissant supposer pour le cavalier : danger, péripéties et inquiétudes dans son utilisation.

Cette vision passéiste du cheval de loisir amplifiée par l'imaginaire humain était sans compter sur l'engouement croissant de la pratique de l'équitation de pleine nature mais surtout sur le désir de certaines associations de races d'inscrire enfin dans leurs travaux, sans honte ni pudeur, la volonté de produire de bons chevaux de loisirs.

A l'origine de la démarche : le cheval de Merens

En Midi-Pyrénées, la race Mérens a été la première à mettre en œuvre une véritable politique en la matière et fait figure de précurseur dans l'appropriation du label loisir et ce pour plusieurs raisons.

La première est certainement fondamentale et repose sur la conviction profonde des dirigeants du SHERPA France de l'orientation loisir et utilisation de leurs chevaux, sans attachement à une quelconque équitation traditionnelle, pour produire de véritables 4X4, avec trois vraies allures, porteurs, polyvalents sous la selle ou à l'attelage, aux pieds sûrs et d'un tempérament exceptionnel. C'est ainsi que les mâles de trois ans peuvent prétendre à l'agrément en qualité de reproducteurs s'ils répondent avec brio aux quatre épreuves indissociables du concours étalon (reprise montée de dressage, longe, attelage, cross).

La seconde est un choix audacieux de préserver dans sa politique de sélection, l'ensemble des critères d'évaluation sans les dissocier : modèle, allures, mental et utilisation sans succomber à la mode ni aux croisements expérimentaux hasardeux (apport de sang extérieur à la race censé résoudre tous les problèmes !). Le SHERPA s'attache désormais à percer les secrets de l'héritabilité du tempérament en conduisant un important programme expérimental de recherche en concertation avec l'IFCE et l'INRA.

Enfin, par une prise de conscience collective de la nécessité de commercialiser des montures « prêtes à l'emploi », testées et labellisées, pour répondre à ce marché désormais très exigeant du cheval d'extérieur, le label devient un gage de sérieux du travail d'éducation accompli par l'éleveur et une sécurité pour l'acquéreur.

Depuis 1995, sont programmées chaque année à la demande du SHERPA Midi-Pyrénées, 4 à 5 épreuves loisirs annuelles et spécifiques à la race, épreuves très fréquentées et associées à des épreuves 3 ans montés.

Ces épreuves « Loisirs Mérens » ont pour particularité la mise en œuvre de difficultés d'un niveau très sélectif tels que le franchissement de contre-hauts et contre-bas, plans ascendants et descendants sur lesquels les chevaux de Mérens démontrent leurs merveilleuses qualités de sûreté de pied, d'équilibre avec un mental inébranlable et en toute sécurité, difficultés sur lesquelles il ne serait pas sage de faire concourir des chevaux nerveux ou irritables.



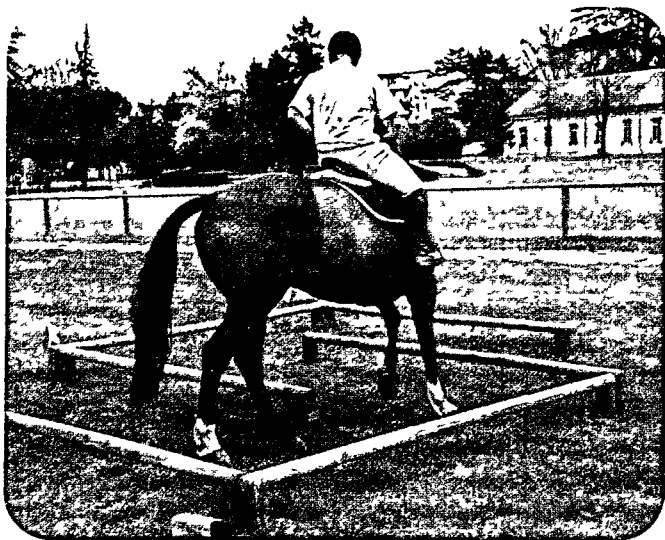
Le cheval doit conserver son calme lors du passage sous le rideau à lanières

Contestées et incomprises dans un premier temps (chevaux peu préparés, démarche loisir mal assimilée), les éleveurs se sont rapidement investis dans ces épreuves Label Loisirs en soignant la préparation de leurs chevaux et sont aujourd'hui convaincus que s'ils obtiennent une mention « Elite », la récompense n'est pas galvaudée. Les résultats obtenus par les chevaux de Mérens sur le concours des « Elites Loisir » à Equita'Lyon (Darius Fantilhou, Larnoum et Or noir du Souleilla) en sont les meilleurs exemples.

Ouverture à toutes les races et disciplines

Si le Label Loisir est resté quelques années très confidentiel en Midi-Pyrénées, le dispositif connaît depuis 2009 une certaine émulation auprès des éleveurs grâce à l'implication du CRTE et au dynamisme du CCMP (Conseil du cheval de Midi-Pyrénées), qui a su entrevoir en ce label un instrument d'évaluation du premier travail d'éducation d'un jeune cheval et favoriser l'ouverture de ce dispositif à toutes les races (sang, trait) et à l'ensemble des disciplines (selle, attelage, bât) en sollicitant des épreuves supplémentaires.

Convaincu que le premier travail de dressage effectué à 3 ans, et qu'une mise à l'épreuve sur une première compétition à 4 ans apporteront les premières évaluations sur l'appréciation d'un



Le cheval doit bien répondre aux sollicitations du cavalier pour rester entre les barres

cheval et, par voie de conséquence, sur sa valeur marchande, le CCMP met en œuvre pour les éleveurs professionnels de Midi-Pyrénées depuis 2009 un accompagnement financier pouvant aller jusqu'à 1 000 € par cheval (Fonds Eperon) dans le cadre d'une démarche Qualité de valorisation de la production. L'intégralité du dispositif 2010 sera très prochainement en ligne sur le site internet du CCMP (<http://www.cheval-midipyrenees.com>).

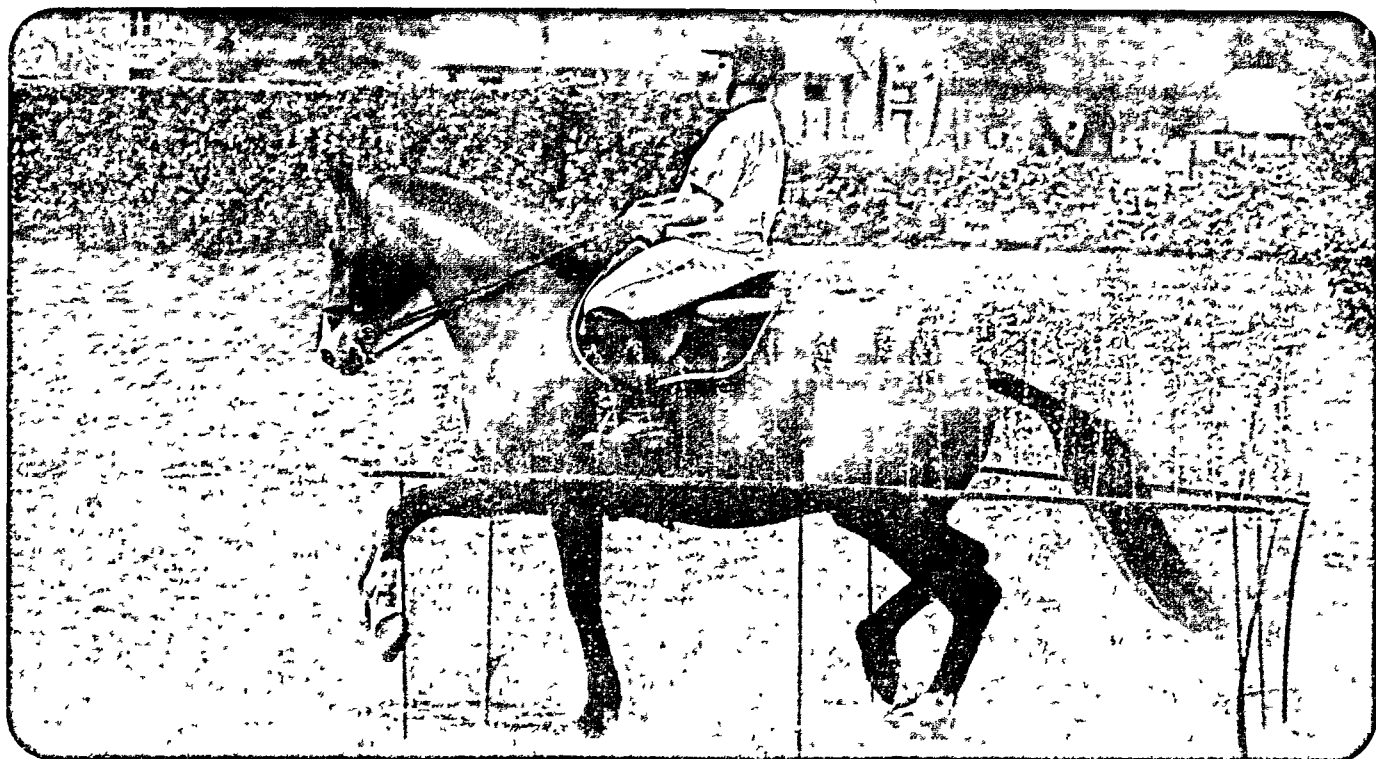
Au cœur de ce dispositif, le label loisir obtenu à 3 ans avec la mention « Qualifié » confirmera que ce premier niveau d'éducation sous la selle ou à l'attelage est acquis.

Parallèlement à cette démarche, une réflexion est engagée par la Commission « Valorisation » du CCMP pour tenter d'apporter une meilleure définition du cheval de loisir, ce dernier pouvant être, selon la commission, un cheval d'équitation de pleine nature (TREC, Endurance, Randonnée,...) mais aussi un cheval d'amateur sur des compétitions officielles de petit niveau (CSO, Dressage, Complet,...). Les résultats de cette réflexion seront déterminants pour proposer ou non certaines perspectives d'évolution de la réglementation des épreuves « Loisir ».

Pour répondre à cette demande régionale très pressante, 15 épreuves loisirs sont programmées en Midi-Pyrénées avec un bon nombre d'épreuves réservées aux chevaux de sport (Anglo-Arabe, Selle-Français, Arabe) et deux journées seront consacrées à la formation de juges.

2010 sera pour la région Midi-Pyrénées une année riche d'enseignements avec l'ouverture des épreuves loisirs aux chevaux de sport. Je reste cependant intimement persuadé que si les éleveurs de chevaux de sport cherchent à produire des chevaux puissants, agiles et réactifs, ces qualités ne trouveront leur pleine efficacité que si elles sont associées à un bon mental du cheval, une faible émotivité et une évidente facilité d'utilisation.

André Barbara



Le cheval doit conserver son allure malgré les jets d'eau